L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL—NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 26 AVRIL 1848.

Imprimé et publié par
MAGNE & WEISSE.
No 41, rue de Chartres, et No. 12, rue du Camp.

NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN, 26 AVRIL 1848.

LE GENERAL TAYLOR.

Nous publions aujourd'hui la lettre que le général Taylor a adressée à son beau-frère, le capitaine ALLISON. C'est une profession de foi écrite de noblesse et de dignité, sincère comme le cœur du vieux soldat, franche comme sa parole, droite comme sa vaillante épée. On voulait que le vainqueur de Monterey et de Buena-Vista révélât sa religion politique; il l'a fait, et désormais d'innombrables sympathies lui seront acquises. Ce que nous admirons dans la lettre du général Taylor, c'est la franchise toute militaire qui y règne, c'est la loyauté que respire chaque phrase, chaque mot. Pas la moindre dissimulation, mais d'un bout à l'autre une [illegible] mâle sincérité. Il se sert des mots propres et exprime sa pensée d'une manière claire, nette, précise, énergique. C'est le langage d'un [illegible] honnête, d'un citoyen éprouvé qui n'a d'autre ambition que celle de servir son pays.

On ne reprochera plus au général Taylor de n'avoir aucun credo politique. Il vient de se confesser à ses concitoyens; il se déclare whig, mais s'il est élu, il veut être le président de la Nation et non celui d'un parti. Il ne prendra donc aucun engagement. Quant au tarif et aux grands travaux d'amélioration, la volonté du peuple sera la sienne. Le général Taylor comprend la démocratie et saurait la pratiquer. Il ne se permettra pas, comme l'ont fait tant de présidents oublieux, de substituer sa volonté à celle du peuple, ce qui tend à vicier le véritable esprit de la république. Les réflexions sur l'exercice du veto sont on ne peut plus sages; si M. Polk et quelques-uns de ses prédécesseurs avaient partagé ces sentimens, d'importantes mesures, nécessaires à la prospérité nationale, auraient maintenant force de loi et contribueraient au bien-être général. Lorsque le brave soldat vient à parler de la guerre, il ne trouve que des paroles de paix. La guerre, dit-il, et surtout la guerre de conquête, est incompatible avec nos institutions; on doit l'éviter à l'égal d'une calamité nationale. Passant ensuite de la théorie à l'application, il exprime le vœu que la paix soit promptement rétablie entre les Etats-Unis et le Mexique.

Cette partie de la lettre du général Taylor où il est question du veto mérite d'être sérieusement méditée. Le gouvernement s'est engagé depuis vingt ans dans une voie funeste. Les présidents, armés du redoutable pouvoir du veto, exercent parfois une autorité quasi royale et réduisent à néant la volonté populaire exprimée par nos représentants au Congrès. Combien de fois celui-ci n'a-t-il pas dû se soumettre humblement au bon vouloir de l'exécutif! Les présidents, comme le dit avec infiniment de raison le général Taylor, les présidents ne doivent exercer le pouvoir dictatorial que leur attribuent nos institutions que dans des circonstances extraordinaires, lorsqu'un acte du Congrès constitue, par exemple, une violation flagrante de la Constitution, ou lorsqu'une mesure est décrétée sous l'empire de mauvais sentiments.

Voici la lettre du général Taylor; qu'on la lise avec toute l'attention qu'elle mérite.

BATON-ROUGE, 22 avril 1848.

Au capitaine J. S. ALLISON.

Mon cher,—Mes opinions ont été si souvent mal interprétées que je crois devoir à moi-même, aussi bien qu'à mes amis, de les exprimer brièvement sur les questions que vous me signalez.

J'ai consenti à l'usage de mon nom pour la candidature présidentielle. J'ai déclaré franchement que je ne me croyais pas propre à cette haute magistrature, mais m'étant, à la sollicitation de plusieurs de mes concitoyens, placé comme candidat, je ne me crois pas libre d'abandonner ce terrain, jusqu'à ce que mes amis m'en expriment le désir. Je m'écarterais alors avec plaisir. Je n'ai aucun but particulier à atteindre, aucun projet de parti à réaliser; aucun ennemi à punir; je n'ai à servir que mon pays.

On m'a souvent écrit, et l'on m'a demandé mon opinion sur presque toutes les questions qui peuvent intéresser le pays ou les partis. Je n'ai pas toujours répondu à ces lettres pour plusieurs raisons.

Bien que j'aie de grands principes qui règlent ma vie politique, je conviendrai cependant que les minuties de la législation politique ne me sont pas assez familières pour m'engager solennellement à soutenir telle mesure, ou à m'y opposer, dans le cas où je serais le candidat et où je serais nommé Président. Je n'ai pas de dissimulation. Je n'ai pas d'opinion que je ne puisse exprimer devant mes concitoyens réunis, mais des impressions passagères sur certaines questions du moment, qui peuvent être justes aujourd'hui et nullement fondées demain, ces impressions ne sont peut-être pas ce que l'on doive considérer pour nommer à une place. On ne peut pas se fier à un homme, lorsqu'on exige de lui des engagemens préalables, sans lesquels on n'aurait en lui aucune confiance.

Je vais maintenant répondre à vos questions.

1o—Je répète ce que j'ai souvent dit—Je suis whig, mais un whig modéré. Si je suis élu, je ne voudrais pas être purement le président d'un parti. Je tâcherais d'agir avec indépendance. Je me croirais tenu de diriger l'administration et à considérer les projets d'un parti.

2o—*Le veto*.—Le pouvoir du veto accordé par la constitution à l'exécutif est un pouvoir essentiellement conservateur, mais il ne devrait être exercé à mon avis que lorsqu'il y a violation manifeste de la constitution, ou lorsque le Congrès a évidemment agi avec trop de précipitation ou sans assez de réflexion. Il me semble que depuis plusieurs années, les opinions et les désirs de l'exécutif ont exercé une influence illégitime et indue sur le département législatif, et je crois que la véritable théorie de notre système gouvernemental peut en recevoir une grave atteinte. *Les opinions individuelles de la personne qui est portée à la présidence ne doivent pas contrôler l'action du Congrès sur des questions de politique intérieure, et l'exécutif ne devrait faire intervenir aucune objection lorsque des questions il pouvoir constitutionnel ont été résolues par les différents pouvoirs du gouvernement et sanctionnées par le peuple.*

3o—Relativement au tarif, à la circulation, à l'amélioration des grandes routes, rivières, lacs, ports, la volonté du peuple, exprimée par ses représentants au Congrès, doit être respectée et mise à exécution par le président.

4o—*La guerre mexicaine.* Je me réjouis sincèrement de la perspective d'une paix prochaine. Ma vie a été consacrée aux armes; je considère cependant la guerre comme une calamité nationale que l'on doit chercher à éviter, si l'honneur national le permet. *Les principes de notre gouvernement aussi que sa vraie politique sont contraires à l'assujettissement des autres nations et au démembrement des autres pays par la conquête.* Selon le langage du grand Washington, "pourquoi laisserions-nous notre terrain pour occuper une terre étrangère?"

Dans la guerre mexicaine notre honneur national a été amplement satisfait, et en dictant nos conditions à un ennemi vaincu nous pouvons bien nous montrer indulgens et magnanimes.

Voilà quelles sont mes opinions sur les questions que vous m'avez signalées, et l'on doit considérer comme fausse et contraire à la vérité toute publication, écrite ou verbale, qui diffère essentiellement de ce que je viens d'énoncer.

Je ne sais pas si j'écrirai encore sur la politique nationale. Je ne prendrai part à aucun plan, à aucune combinaison, à aucune intrigue. Si le peuple américain ne repose pas de confiance en moi, qu'il ne m'accorde pas ses suffrages. Dans ce dernier cas, vous me connaissez assez pour savoir que je serai parfaitement satisfait. Je suis un trop vieux soldat pour murmurer contre une aussi haute autorité.

Z. TAYLOR.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE POUR L'ABEILLE.

MOBILE 5 avril, 2 heures 35 minutes P. M.

Ventes de coton, sur cette place aujourd'hui, 1,300 balles—les middlings à 5½ cents. Les affaires sont calmes, et le marché monétaire inactif. Il n'y pas eu aujourd'hui de foule à la banque, et les craintes se sont dissipées.—Point de nouvelles politiques.

INCENDIE.—Lundi soir, dit le *Franklin Banner*, du 22, le nouveau magasin de MM. Sanderson et Hannegan, la maison de M. D. Purey, ainsi qu'un bâtiment nouvellement construit ont été détruits par un incendie à Pakersonville. La perte totale est estimée à $7,000.

EUROPE.

On a reçu hier matin de Mobile une dépêche télégraphique ainsi conçue:

"Les nouvelles apportées par le navire *Duchesse d'Orléans* sont confirmées par les journaux de Charleston.

"La Russie dirige de grandes armées sur la Pologne en donnant pour prétexte qu'il existe une ligue entre les états républicains.

"Beaucoup de faillites en France—les Rotschild ont suspendu leurs paiemens.

"Mobile commence à se remettre de l'embarras des affaires. On parle de quelques faillites. On n'assiège plus la Banque. On n'a pas encore retrouvé le corps de E. L. Andrews."

S'il est vrai que les Rotschild ont fait faillite, ce serait certes un des plus graves événements de l'époque d'agitation et de bouleversement où nous vivons. Il est plus raisonnable de supposer qu'ils ont, en vue de la situation politique de l'Europe, suspendu provisoirement leurs paiemens. Mais cette suspension seule, dictée par les circonstances, influerait encore d'une manière fâcheuse sur le commerce du monde entier.

CONGRÈS.

Washington—18 avril—On présente un grand nombre de pétitions.

M. Miller rapporte, au nom du comité des affaires maritimes, un bill pour augmenter les chirurgiens de la marine.

M. Dix, du comité du commerce, rapporte un bill pour établir une ligne de steamers entre New-York et la Nlle-Orléans.

M. Rusk, du comité des affaires maritimes, rapporte un bill pour venir en aide au midshipman Rogers.

M. Niles, du comité du commerce, introduit une résolution enjoignant au comité de finances de s'enquérir de l'utilité de frapper à la Monnaie des quarts de piastres, et de ne plus frapper de sous.

M. Badger propose de prendre en considération le bill qui accorde à l'adjudant de l'Académie militaire, le même salaire qu'aux officiers l'armée qui ont un semblable grade.

M. Cass rapporte avec quelques amendemens le bill relatif aux réclamations californiennes.

Sur motion, le Sénat délibère en comité général sur le bill touchant la Cour Suprême.

MM. Allen, Butler, Badger, Askley et Crittenden prennent part à la discussion. Le bill étant mis aux voix est repoussé à une majorité de 33 contre 17.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS—M. Giddings demande la suspension des réglements pour proposer la nomination d'un comité spécial de sept membres chargés de s'informer pourquoi soixante-dix hommes qui cherchaient à se soustraire à l'esclavage ont été arrêtés et jetés en prison. La suspension n'est pas accordée.

La Chambre délibère sur les élections contestées. MM. Boyden et Starkweather prennent successivement la parole et puis la Chambre s'ajourne.

ÉCOLES PUBLIQUES—On trouvera dans une autre partie de nos colonnes, le rapport du surintendant des Ecoles Publiques de la Première Municipalité. Nous y appelons l'attention de nos lecteurs. Les vues exprimées par M. FABRE prouvent qu'il a fait une étude spéciale de la grave question de l'instruction publique, et qu'il comprend parfaitement les nécessités des Ecoles de la Nouvelle-Orléans. Nous voyons avec plaisir qu'il recommande la construction de bâtimens spéciaux pour les classes. D'autres suggestions renfermées dans son rapport méritent la sérieuse attention du Conseil.

LE TAGLIONI.—D'après le rapport suivant, extrait du loch du navire *Vicksburg*, arrivé ici hier, il y aurait lieu de croire que le Taglioni a pu être remis à flot puisqu'il serait entré à Key-West après s'être échoué sur le récif de Carysford, à environ quatre-vingt-dix milles de ce port. Un seul fait pourrait nous faire penser que le capitaine du Vicksburg a commis une erreur, c'est l'arrivée à Key-West le 12 avril, du capitaine Rodgers, avec une partie de la cargaison et les matériaux sauvés du navire, ainsi que le porte la correspondance de M. Mathews, président de la Co d'Assurances Mutuelles du Soleil de cette ville. Il serait cependant possible qu'après avoir mis en lieu de sûreté ses passagers et son chargement, le capitaine fût retourné tenter de remettre à flot son navire et qu'il eut réussi.

Voici le rapport du *Vicksburg*:

"18 avril—Nous avons parlé à un pilotboat de Key-West, qui nous a informé que le navire Taglioni est entré à Key-West, après avoir été échoué sur les rochers de la Floride".

LA MALLE—Le département des postes doit être bien mal organisé! Les dernières dates que nous ayons reçues hier sont du 16 de New-York et du 17 de Washington. Les estafettes particulières vous font rendre les malles du gouvernement à peu près inutiles.

BOSTON—La frégate à vapeur *Mississipi*, partie le 2 de ce mois de Vera-Cruz, est arrivée le 16 à Boston. Les restes du lieutenant Théodore B Barrett se trouvaient à bord.

CAROLINE DU NORD—La convention démocratique de la Caroline du Nord s'est réunie à Raleigh le 12 de ce mois. L'honorable David S. REID a été désigné comme candidat locofoco au poste de gouverneur.

TEXAS—Le steamer *Galveston*, arrivé hier dans notre port, nous a apporté des journaux du Texas jusqu'au 23 du courant. Ils mentionnent la mort de M. Joseph B. Miller, qui s'est noyé dernièrement dans le Guadalupe. Les récoltes promettent beaucoup dans le voisinage de cette dernière ville.

RIO-GRANDE—Nous avons reçu des journaux de Matamoros jusqu'au 19 de ce mois. Ils ne renferment rien de nouveau.

Chronique Locale.

PLUS DE BALS PUBLICS.—Le capitaine Mazerat a rapporté au recorder Seuzeneau que tous les bals publics du 2d district de la 3me Municipalité étaient fermés. On se rappelle que le conseil de cette partie de la ville a passé une résolution défendant l'ouverture des bals publics dans les limites de la 3me Municipalité.

COUR SUPRÊME.—Ce tribunal a rendu lundi dernier quinze décisions. Nous en citerons quelques-unes des plus importantes. Le jugement de la 4me Cour de district dans l'affaire de McDowell et Peck, appelants, contre Thomas J. Read & Co., intimés, a été annulé, et l'affaire renvoyée de nouveau devant le même tribunal. Le jugement de la 10ème Cour de district siégeant dans la paroisse de Madison, dans l'affaire de R. C. Stockton, appelant, contre D. Staubrough et als., intimés, a été maintenu avec dépens. Le jugement de la 5me Cour de district de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire de Greiner, intimé, contre Prendergast, appelant, a été annulé, et l'affaire mise hors de Cour. Dans l'affaire de la succession de Charlotte Whitehead, en opposition du tableau présenté par T. R. Hyde, administrateur de ladite succession, la Cour Suprême a rendu le jugement suivant:—"Il est ordonné que toute cette partie du jugement de la Cour inférieure, rejetant la réclamation de Mme Henriette Phelps, pour paiement, soit annulée. Il est de plus ordonné que ladite dame Henriette Phelps soit placée sur le tableau de T. R. Hyde, administrateur de la susdite succession, comme créancière pour la somme de $116 89."—Dans l'affaire de l'Etat de la Louisiane contre Lewis, esclave de Spangeberg, le jugement de la Cour de district de la paroisse de Jefferson a été maintenu. Cet esclave avait été condamné pour meurtre par une Cour compétente organisée d'après l'acte de 1846, et sentencié à 20 années d'emprisonnement aux travaux forcés dans le pénitentiaire. Après plusieurs tentatives infructueuses pour obtenir un nouveau jugement, une demande en habeas corpus fut formulée devant le juge de district de la paroisse de Jefferson. Le writ fut refusé, et le défendeur fit appel.

CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ No 2—Le Conseil s'est réuni hier soir sous la présidence du recorder Baldwin. Le secrétaire donne lecture du rapport hebdomadaire du trésorier; d'après ce document, les recettes de la semaine se sont élevées à la somme de $15,525 84; les dépenses à $12,450 30, ce qui laisse une balance dans le trésor municipal de $3,085 54.

On lit ensuite une lettre du général Smith, maintenant au Mexique, offrant ses remercîmens aux membres de ce Conseil, pour la marque d'estime dont ce corps lui a témoigné en faisant tirer son portrait. Sur motion de M. Peters, cette lettre est déposée aux archives.

Plusieurs propositions cachetées sont transmises au Conseil par le voyer, pour la réparation des différentes cases à pompe de la Municipalité. Elles sont référées au comité des incendies.

On lit une pétition émanant de la population allemande de cette Municipalité, demandant à ce que les ordonnances de ce Conseil soient publiées dans cette langue. Sur motion de M. Peters, il est résolu qu'à partir de la passation de la présente résolution, les ordonnances de ce Conseil, seront publiées dans le "Dié Glocke," journal allemand publié dans cette ville.

M. Peters, du comité des finances, présente un rapport constatant les affaires financières de la Municipalité. D'après ce document, la dette totale de la Municipalité en 1847 s'est élevée à la somme de $2,671,499 29; la dette totale en 1848 à $2,438,941 59, ce qui fait une déduction dans l'espace d'une année de $232,557 70. Les recettes de cette année sont estimées à $450,095; les dépenses à $544,750; laissant un déficit à faire face de $152,655. Le comité recommande la plus stricte économie. Ce rapport est, sur motion, ordonné à l'impression.

Peu après, le Conseil s'ajourne.

Une tentative de vol a eu lieu dans la nuit de lundi chez M. S. Fournier, horloger-mécanicien, rue Royale. Heureusement la serrure était solide et a résisté aux secousses de la pince de fer; les voleurs ont donc été obligés de se retirer après avoir dégradé la porte.

1ère COUR DU RECORDER.—John Daine, accusé de blessures avec intention de tuer [illegible]

[illegible]

RECORDER BALDWIN.—La femme [illegible] comparaîtront hier devant le recorder Baldwin, sous la prévention de vol; elle a été renvoyée par devant la 1ère Cour de district.—L'examen de Maribel Munis, accusé de recel, a été différé.

THÉATRE D'ORLEANS.

Bénéfice de Mme Fleury Jolly.

C'est demain qu'a lieu la représentation au bénéfice de notre excellente *prima-donna*. Indépendamment des titres si nombreux et si incontestables que la bénéficiaire peut faire valoir, et qui suffiraient sans aucun doute pour remplir la salle, le spectacle qui est offert aux habitués du théâtre ne peut manquer de stimuler l'empressement de la foule. La première représentation à notre théâtre d'un des chefs-d'œuvre de Bellini est un événement musical de trop grande importance pour qu'aucun *dilettante* manque à l'appel—et pour se faire naturaliser sur notre scène, les *Puritains* ne pouvaient certes choisir un plus heureux patronage que celui de Mme Fleury-Jolly. Tout ce que notre ville renferme de jolies femmes et de vrais admirateurs de la grande et belle musique se trouvera réuni demain soir au théâtre.

Le concert de MM. Bottesini, Arditi et Desvernines n'aura pas lieu ce soir comme nous l'avons annoncé. Il est remis à vendredi prochain, 28 du courant.

NOUVELLES MARITIMES—Le navire de guerre américain *Saratoga* a dû mettre à la voile il y a quelques jours de New-York. Il se rend dans le golfe. Le *Dolphin* est également prêt à partir. Il y avait, en outre, à l'ancre dans le voisinage de la Batterie, le *North Carolina*, les frégates *Savannah* et *Macedonian*, le steamer *Fulton* et la corvette *Vincennes*.

RAPPORT ANNUEL DU SURINTENDANT DES ECOLES PUBLIQUES,

Adressé au Conseil de la Première Municipalité.

Le Surintendant des Ecoles publiques, conformément aux devoirs qui lui sont imposés par la loi, a l'honneur de présenter son rapport annuel sur la situation des Ecoles publiques de la première Municipalité.

Les Ecoles publiques de la Première Municipalité ont été établies au commencement de février 1844.

Le 31 mars 1848, le nombre des écoles avait été porté de six à onze; celui des professeurs de trente-huit à quarante-six, et 1,725 élèves assistaient régulièrement aux classes.

Dans cette période de quatre années, 5,950 enfants ont été admis dans les écoles et ont participé aux bienfaits de l'instruction publique.

Ces faits n'ont pas besoin de commentaires; ils démontrent d'une manière assez concluante que la popularité de nos écoles est loin de diminuer et que la direction n'a point failli à la mission qui lui a été confiée par le Conseil.

Le tableau suivant indique le nombre des élèves, année par année, et l'âge, le lieu de naissance et la langue maternelle des élèves inscrits au 31 mars dernier.

NOMBRE TOTAL		AGE DES ELEVES	
Mars 1844	615	De 5 à 8 ans	665
" 1845	1,029		
" 1846	1,351	De 8 à 11 ans	581
" 1847	1,519		
" 1848	1,725	De 11 à 16 ans	459
		RÉCAPITULATION.	
		Filles	884
		Garçons	841

LIEU DE NAISSANCE.		LANGUE MATERNELLE.	
Louisiane	866		
Etats Unis	365		
France	152	Français	744
Allemagne	139	Anglais	698
Grande Bretagne	22	Allemand	210
Irlande	113	Espagnol	49
Espagne	30	Italien	22
Italie	28	Russe	2
Canada	5		
Mexique	3		
Russie	2		

Les recettes des Ecoles publiques pendant l'année qui vient de commencer, peuvent être calculées approximativement comme suit:

Amendes versées par le Recorder	$1,300 00
Produit de la taxe sur les bals	1,200 00
Contingent probable du par l'Etat en décembre prochain	20,000 00
Total	$22,500 00

Les dépenses pendant la même période peuvent être évaluées à 49,500 00

L'appropriation à faire cette année se trouverait donc réduite à environ $27,000 00

Ce qui représente une économie de $9000 pour la Municipalité, et cela, sans que les ressources de nos écoles aient été diminuées, grâce au revenu considérable qui leur est désormais assuré par les dispositions de la loi sur l'instruction publique, adoptée à la dernière session de la Législature.

L'augmentation qui a eu lieu dans les dépenses des écoles publiques est facile à expliquer. La Municipalité ne possédant actuellement que deux édifices spéciaux, dont l'un n'est même pas entièrement achevé, et le nombre toujours croissant des élèves ayant nécessité la création de nouvelles écoles, la Direction a été obligée de louer à des conditions souvent onéreuses des édifices incommodes et malsains, dont la mauvaise distribution a exigé des travaux de réparation et d'arrangement qui ont entraîné la Municipalité à des dépenses considérables et sans résultat permanent pour elle. C'est là un sujet sur lequel le Surintendant ne saurait trop vivement appeler toute l'attention du Conseil. Il serait urgent que la première Municipalité, négligeant pour un temps de moins importantes améliorations, entrât résolument dans la voie qui lui est indiquée par l'exemple de nos voisins de la seconde Municipalité et qu'elle s'affranchit enfin du lourd tribut qu'elle paie en ce moment à quelques propriétaires. Le Surintendant ne croit pas devoir faire ressortir tous les avantages qui en résulteraient pour elle sous le rapport de l'économie: ils sont trop évidents pour qu'il soit nécessaire de les démontrer. C'est au point de vue de la discipline des classes, des études, des progrès et du bien-être des élèves, gravement compromis par la mauvaise disposition des édifices occupés par la plupart des écoles qu'il invoque l'action immédiate du Conseil.

Dans cette partie de la Municipalité qui est comprise entre la rue Claiborne et la rue des Remparts, il se trouve de vastes terrains admirablement situés et où il serait facile de bâtir à peu de frais des édifices convenables, susceptibles de recevoir quatre ou cinq cents élèves. L'intérêt du capital qui serait représenté par ces édifices serait beaucoup moins onéreux que celui que représentent les loyers actuels. Avec de semblables édifices, les professeurs n'auraient pas la même difficulté à maintenir la discipline dans les classes et leurs efforts ne seraient pas neutralisés par les nombreux obstacles qui aujourd'hui viennent sans cesse entraver leurs travaux.

Du reste—et c'est un hommage qu'on est heureux de pouvoir rendre à la patiente énergie, au talent et à l'expérience des professeurs et des institutrices qui dirigent nos écoles—tous ces obstacles accumulés n'ont en rien diminué le zèle et le dévouement qu'ils apportent à l'accomplissement de leur laborieuse tâche; et si le progrès marqué, l'amélioration évidente qui s'est manifestée dans nos écoles—si l'accroissement rapide et journalier des élèves, si la confiance des parents et le témoignage unanime de la population sont des arguments de quelque valeur, le Surintendant n'hésite pas à déclarer que jamais les généreuses intentions du Conseil n'ont été mieux comprises, que jamais les espérances de tous ceux qui s'intéressent à la grande et noble cause de l'éducation du peuple n'ont été plus dignement et plus fidèlement réalisées. Le personnel des écoles renouvelé, amélioré; l'étude des deux langues qui font la base de l'enseignement replacée sur un pied d'égalité; la substitution de la méthode simultanée à l'enseignement individuel, si peu efficace et si lent dans ses résultats; le principe d'émulation, ce puissant mobile de l'instruction publique, éveillé et stimulé par la création de deux Ecoles Supérieures, véritables écoles normales où notre enseignement primaire ira bientôt recruter de jeunes et laborieux auxiliaires, où la société trouvera des membres utiles et la patrie des citoyens intelligents et éclairés, tels sont les résultats des deux dernières années.

Le maintien des deux langues les plus répandues parmi notre population et l'idée qui a présidé à la création des Ecoles Supérieures, où le cercle des études s'agrandit et se spécialise tout à la fois—où les hauts et sublimes enseignements de la morale, les sévères leçons de l'histoire et de la philosophie, les sciences et leurs applications, les arts qui élèvent, qui agrandissent l'âme en la purifiant, et l'inépuisable et magnifique héritage des écrivains, des orateurs et des poëtes, cessent d'être l'apanage exclusif du petit nombre, sont mis à la portée de tous, voilà les titres que nous revendiquons pour nos écoles, les titres que nous voudrions opposer à ceux qui les dénigrent et à ceux qui les calomnient, si le peuple qui les aime et qui sait ce qu'elles ont déjà fait pour lui pouvait se laisser égarer par d'impuissantes criailleries, par di[illegible] du pays où nous vivons et de l'ère de justice, de lumières et de liberté qui vient de s'ouvrir au monde. La puissance de la nation [illegible]

[illegible]

ALBERT FABRE, Surintendant.

BOULANGERIE DES ETATS UNIS—Cet établissement, fidèle à ses promesses, continue à régler le prix du pain sur celui des farines. Celles-ci étant actuellement cotées à $5 le baril, le nombre des pains se trouve porté à vingt-six pour une piastre. Ce nombre, d'ailleurs, est invariablement inscrit sur les voitures de M. Rodriguez et Cie. On nous prie d'appeler l'attention du public sur ce fait, afin que chacun sache la quantité de pain à laquelle il a droit.

FEUILLETON.

A LOUER PRÉSENTEMENT.

NOUVELLE DU JOUR. [SUITE.]

III.

L'Hotel d'un ex-ministre futur.

A la même époque où se passe l'histoire étrange commencée plus haut, on venait de donner un grand diner, dans un petit hôtel d'une longue rue ministérielle. Le crépuscule d'été blanchissait la cime des marronniers du jardin, et quelques précoces étoiles, déjà levées au zénith, honoraient seules de leur présence trois hommes d'Etat qui, debout sur le perron, éternuaient, en causant, les gouttes d'une tasse de café. Ce trio se composait: 1o d'un ex-ministre, qui travaillait à effacer son *ex*; 2o d'un homme sérieux; 3o d'un esprit léger.

—Enfin, voilà encore une session terminée! disait l'ex-ministre; encore un budget sorti victorieux de l'urne! pairs et députés, nous voilà de nouveau en vacances; la charte nous fait ces doux loisirs.

—Il me semble, disait l'esprit léger, que tout le système représentatif est dans ces deux choses: voir mourir une session et naître un budget. La France commence à s'habituer à ce mécanisme; et quand la France, quoi qu'on en dise, s'habitue à un mécanisme, il y en aurait pour une fraction de l'éternité si Dieu n'en brisait les rouages. La France a gardé quatorze siècles un mécanisme monarchique de soixante-six rois, dont le dernier seulement a inventé l'éclairage aux réverbères en 1786. Or, du train constitutionnel dont nous allons, il est fort possible qu'après quatorze siècles encore, nos derniers neveux verront, comme nous, finir une session et naître un budget.

—Seulement, disait l'homme sérieux en distillant entre ses lèvres la dernière goutte de moka, seulement ces nouveaux quatorze siècles seraient plus féconds que les premiers.

—Vous pouvez en toute sûreté affirmer cela, disait l'esprit léger; il faudrait vivre trop longtemps pour démentir votre prédiction. Mais, si nous prenons pour commune mesure le progrès matériel et matériel que nous avons fait depuis 1830, il est à craindre que les premiers quatorze siècles n'aient rien à envier aux seconds, sous le rapport de la stérilité.

—On voit que monsieur a un faible pour l'exagération, disait l'homme sérieux.

—Il y a pourtant du vrai dans cette hyperbole prophétique, disait l'ex-ministre.

—Ah! faisait l'homme sérieux, en boutonnant son habit contre la fraîcheur du soir.

—Ce qui manque aujourd'hui à la France pour marcher, disait l'ex-ministre, ce n'est ni l'argent, ni le génie, ni le courage, c'est une puissante locomotive, c'est un homme d'Etat. Les rails du progrès politique sont posés; les tunnels de la théorie sociale sont percés, tous les voyageurs aventureux de l'esprit sont à leur poste, à la gare de la civilisation; mais le Moïse qui doit allumer la colonne de flamme et de fumée ne s'est pas encore montré au tender du grand convoi. Espérons.

—Quant à moi, je n'espère plus, dit l'homme sérieux.

—Vous désespérez donc! remarqua l'esprit léger.

—Au contraire, je suis fixé depuis longtemps sur la valeur réelle de nos hommes d'Etat.

—De vieux noms! dit l'interlocuteur.

—Je respecte les vieux noms, monsieur.

—Et moi aussi, dit l'ex-ministre, mais il serait temps de voir arriver aux deux tribunes des noms jeunes et nouveaux.

L'homme sérieux acheva de boutonner son habit et s'inclina, en signe de départ, devant l'ex-ministre, qui lui dit fort gracieusement:

—Monsieur, vous abandonnez la discussion un peu trop tôt et à notre grand regret. On s'éclaire mieux lorsqu'on est trois.

L'homme sérieux s'excusa en disant qu'il était attendu à la première représentation d'un vaudeville au théâtre Montpensier.

L'ex-ministre fit quelques pas de politesse dans le salon pour accompagner l'homme sérieux, puis il vint rejoindre l'esprit léger dans le jardin.

—Je viens de découvrir, là dans votre voisinage, quelque chose de fort curieux, dit celui-ci à l'ex-ministre; c'est un club de jeunes gens, et on y fait de l'éloquence, comme au Forum ou à l'Agora.

—Oh! c'est pour moi une ancienne découverte, dit l'ex-ministre. J'ai fait prendre des renseignements à l'endroit de ce club, et il m'est revenu que j'avais pour voisins, deux jeunes gens d'un mérite fort remarquable, et qui mènent une conduite exemplaire, par ce temps de Mabile et de Ranelagh. Ils suivent tous les cours publics en Sorbonne, assistent aux discussions extraordinaires des chambres, ouvrent et ferment les séances de la Bibliothèque royale, et tous les soirs ils s'assemblent avec quelques amis dans ce petit salon, et se livrent à des exercices oratoires d'improvisation, dont les sujets sont désignés par le hasard. J'assiste quelquefois à ces soirées, à la distance où nous sommes, et je vous affirme qu'il y a beaucoup d'avenir dans la carrière de ces deux amis, mes voisins. Cela nous démontre clairement qu'à côté de cette jeunesse frivole et ardente au plaisir qui tourbillonne dans des polkas immodérées, il y a une autre jeunesse calme, réfléchie et honorablement ambitieuse, qui s'apprête à donner des noms nouveaux à notre vieux catalogue parlementaire. Il ne tarde de voir arriver à l'œuvre cette brillante génération.

En ce moment, on entendit une voix grave, quoiqu'elle sortit d'un gosier de vingt-quatre ans, et cette voix disait: Je maintiens la parole à M. Daniel Mesmains.

—Ah! écoutons, dit l'ex-ministre; comme vous le devinez probablement, c'est un simulacre de séance parlementaire, à l'instar des banches où s'essaient les jeunes avocats. Daniel Mesmains est l'un de ces deux amis; nous avons perdu la première partie de son improvisation, écoutons la fin. Cela vous donnera une idée du mérite de ces orateurs en herbe.

Le silence de la nuit et le voisinage des localités permettaient de recueillir toutes les paroles de l'orateur sans qu'une syllabe fût perdue. M. Daniel Mesmains arrivait ainsi à sa péroraison:

"Il est à regretter, messieurs, que les grandes civilisations n'ont fleuri que sur quatre péninsules et à la faveur des deux mers qui baignaient les villes où les beaux arts, le commerce, l'industrie ont vécu dans un accord fraternel. La presqu'île du Gange a fait d'admirables monuments avec toutes ses montagnes et des poëmes épiques avec toutes ses fables et tous ses héros. La presqu'île où Corinthe s'élevait sur deux mers, *bimaris Corinthi*, a inventé la plus gracieuse architecture et la plus belle langue du monde.

"La presqu'île italienne, en citant Rome, Naples, Florence, Gênes, Venise, n'a rien à vous ajouter de plus, pour la gloire de son antique nom. La presqu'île espagnole a ses poëtes, ses peintres, ses architectes, ses héros ses navigateurs, c'est-à-dire toute l'importante grandeur que la civilisation puisse donner à un beau pays.

—C'est très juste! dit l'ex-ministre.

—L'organe de l'orateur est aussi très sympathique, dit l'esprit léger.

L'orateur poursuivit:

"Eh bien! messieurs, pourquoi ces grandes civilisations se sont-elles écroulées? pourquoi ces quatre presqu'îles, ces quatre berceaux de la pensée, de l'homme et du soleil de Dieu se sont-ils voilés de ruines et de ténèbres? Parce que les intérêts matériels se sont séparés violemment, soit haine, soit jalousie, des intérêts vivifians de l'intelligence et des arts; parce que le peuple a été convié dans la plaine, au culte du veau d'or, quand la sainte poésie rayonnait sur la montagne; parce que les cœurs se sont pétrifiés au milieu des clameurs prosaïques du chantier et du môle, où s'éteignait la dernière étincelle de ce feu divin, âme et vie des nations! Et pourtant, elle est si forte et si vivace l'impulsion donnée à une terre généreuse par le souffle de l'intelligence, que ces nations ainsi énervées par le marasme des intérêts matériels, se réveilleront bientôt avec la vivacité de leurs premiers jours; tandis que les villes qui n'ont brillé que par la richesse seule, à l'exclusion des beaux arts, comme Tyr, Sidon, et leurs alliées phéniciennes, resteront dans la tombe, sans avoir même sur une pierre le nom qu'elles portaient dans la carte de l'univers!"

L'orateur s'arrêta, le petit salon l'applaudit, et le jeune président lui serra énergiquement la main.

—C'est une profonde question qu'ils ont traitée ce soir, dit l'ex-ministre; malheureusement, nous n'avons prêté l'oreille qu'à la fin de leur séance. Vraiment voilà des heures bien employées. Presque tous les soirs j'assiste à des discussions de ce genre, et je vous avoue que j'y prends le plus grand plaisir. Je trouve là des sentimens jeunes, originaux, généreux; des tentatives hardies, loin du sillon banal, loin de l'ornière bourbeuse, où les vieilles idées politiques se traînent encore et menacent de se traîner longtemps.

—Je suis confondu de surprise, dit l'esprit léger, devant ces jeunes et nobles ambitions. Cela me réconcilie avec le présent et me fait moins redouter l'avenir.

—Eh! mon Dieu, dit l'ex-ministre, l'avenir appartient à ces jeunes hommes, et c'est fort heureux pour le pays. Il y en a deux devant nous, là ce soir, deux que le hasard nous présente et qui arriveront, sans nul doute, à de hautes positions. Ils trouveront peut-être des obstacles dans notre système électoral qui a le tort de vous demander si vous avez cinq cents francs au lieu de vous demander si vous avez du génie; mais alors, il sera du devoir d'un homme politique de venir en aide à ces jeunes hommes éloignés de la tribune par les exigences du Cens, et je ne vous cache point que je serais prêt à faucher toutes les broussailles électorales devant leurs nobles ambitions.

—Voilà une excellente idée, dit l'esprit léger; [illegible]

[illegible]

On peut tirer un grand parti de ces surprises. [illegible]

L'ex-ministre écrivit une note au crayon sur son agenda, et il rentra dans le salon avec son interlocuteur. MERY. (*A continuer.*)

Décédé hier soir, à 8 heures, à l'âge de 22 ans, STANISLAS DERBÈS, fils de J. B. Derbès.

Les amis et connaissances de la famille de J. B. Bellocq, ainsi que ceux d'Alexandre Derbès, sont invités à assister à son convoi, qui partira à 4 heures P. M., de l'encoignure des rues Dumaine et Bourbon, pour se rendre à bord du steamer *Belle Isle*, qui est mouillé en face de la rue St-Louis.

Décédée hier, à 6 heures et demie, à l'âge de 64 ans, dame ARTHEMISE LEBLANC, veuve DOMINIQUE BOULIGNY. Les amis et connaissances sont priés d'assister à ses funérailles, qui auront lieu cet après-midi, à 4 heures. Le corps est exposé rue Royale [illegible] entre les rues de l'Hôpital et du Quartier. De la part de sa famille.

Le grand remède du siècle.

Le Sirop de BILLING commence à être généralement reconnu comme le grand remède du siècle, pour toutes les maladies occasionnées par un dérangement d'entrailles. Il a été justement nommé le grand remède du Sud, car il est presque exclusivement composé de racines et d'écorces indigènes à notre pays. Ce qui suit est un choix fait parmi une grande quantité de témoignages que le propriétaire reçoit constamment.

DELTA, (Cohoma Co) Miss. 31 mai 1847.

Mr. O. O. WOODMAN,—Cher Monsieur—Il y a bien peu de remèdes offerts au public que je voudrais sanctionner de mon nom, quelque humble qu'il soit parmi le monde littéraire ou médical. L'expérience et mes observations m'ont cependant convaincu que le sirop carminatif de botanique de Billing, est une composition de grande valeur, préparée d'après les principes scientifiques, et parfaitement en harmonie avec les lois organiques de la vie. Ce remède mérite (quoique ce composé soit un secret) d'être rangé bien au-dessus des remèdes de ce genre. Je suis heureux de pouvoir certifier (sans crainte d'être contredit) que ce remède est non seulement excellent pour toutes les maladies d'entrailles, mais encore qu'il est agréable et que l'on peut le prendre en toute sûreté. J'en ai fait usage moi-même dans plusieurs cas chroniques de Diarrhées et de Dyssenteries, et j'en ordonne dans plusieurs autres, ou il a parfaitement réussi.

Je suis, etc. etc. D. M. PORTER

A vendre en gros et en détail par le propriétaire, O. O. WOODMAN.

Dépôt du Sud et agence en gros, chez D. BANSBROUGH, 72 rue du Camp.

A vendre chez WELD & Co, 72 rue du Camp; SICKLES & Co 21 rue des Magasins et 40 rue du Canal, NATHAN, JARVIS & Co, 30 rue Commune; A. OLIVIER & Co, encoignure Bienville et Chartres; G. N. MORRISON, 12 rue de Chartres; J. WRIGHT & Co, 151 rue de Chartres, J. LLADO, 27 rue Conti entre Ste Anne et Dumaine. 26 avril—1y

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPEDIES.

Navire Wm Ward, Scoullar, pr Liverpool
Barque Kagiita, Pratt, pr Vera-Cruz.
" Wm Ivy, Metcalf, pr Cork
" Juniata, Blanchard pr Marseilles
Brick Chinchilla, Patterson, pr New York
" Elizabeth, Kilborn, pr Boston
" Orizaba, Hinds, pr New York
Goelette P M Pearce, Pearce, pr Port Lavacca.
" Nancy Bishop, Davis, pr Campêche
Steamer Mobile, Sutton, pr Mobile.

ARRIVÉS.

Navire à vapeur Galveston, Crane, de Galveston.
" Vicksburg, Berry, de New York
" Roger, Stewart, Beggs, de Liverpool.
Goelette Adeline, Healy de Matagorda.

—STEAMERS.—

Oregon, Hiern, de Mobile.
Moro Castle, Scott, de Cincinnati.
Yorktown, Bakleman, de Cincinnati.
Jamestown, Whitten, de Cincinnati.
Jenny Lind, Haygood, de Natchitoches.
Eden, Brough, d'Alexandrie.
Meteor, Delahoussaye, de St Martinsville.
Mobile, Sutton, de Mobile.
Suwannee, Leake, de Nashville.
Monterey, Wehnelum, de Waterloo.
Luna, Hart, de Bayou Sara.

Au bas du fleuve et montant.

Navire Norfolk, Rogers, de Boston
" Saint Prince, de Liverpool.
Barque Oberlin.
Huit navires, dont les noms sont inconnus.

MEMORANDA.

NORFOLK 15 avril—Arrivé, brick Saltillo, Rich, de la Nouvelle Orléans.

SAVANNAH 18 avril. Arrivés, brick Josephine, Pitcher et goëlette Ganges, Handy, de la Nouvelle Orléans, 17. Arrivé Jas Ledlard, Thompson, de la Nlle Orléans.

NEW-YORK, 17 avril—Arrivés, barques Murillo, Minott, Indiana, Waite, et Eneas, Bangs, de la Nlle-Orléans. Parti, navire Leila, pour la Nouvelle Orléans.

PHILADELPHIE 17 avril—Expédié, Brown, Black pole, pour la Nlle Orléans.

BALTIMORE, 17 avril—Partis, barques Georgia, Otis, Delaware, Haynie, et [illegible], pour la Nlle Orléans.

LIGNE DES STEAMERS CUNARD.

DE LIVERPOOL.

Acadia	pour	Boston,	Samedi 8 Avril
America	—	New York,	Samedi 15 Avril
Britannia	—	Boston,	Samedi 22 Avril.
Cambria	—	New York,	Samedi 29 Avril.

D'AMERIQUE.

Acadia	de	Boston,	Mercredi 3 Mai
America	—	New York,	Mercredi 10 Mai
Britannia	—	Boston	Mercredi 17 Mai
Cambria	—	New York,	Mercredi 24 Mai

Compagnie d'Assurance de la Nlle Orléans.

Le 25 avril 1848

A L'ELECTION annuelle tenue le 24 courant par les actionnaires, les personnes dont les noms suivent ont été nommées directeurs de cette compagnie pour l'année courante:

A. ST-MARTIN,
J. M. LAPEYRE,
L. MILLAUDON,
GEO URQUHART,
J. P. BENJAMIN,
J. KRUTTSCHNITT,
J. P. M. ROUZAN,
J. MOSSY,
J. TUYES.

A une assemblée spéciale de la direction tenue ce jour, M. A. St Martin a été élu président et pendant son absence J. M. Lapeyre président pro-temp.
26 av—n J. TUYES Secrétaire.

P. H. MONSSEAUX,
MARBRIER,
No 218, rue St Louis, et au Vieux Bassin,
NOUVELLE ORLEANS.

Tombes, Monuments, Inscriptions funèbres, et Ouvrages en marbre, de toutes descriptions, &c.
Dépôt de CHAUX manufacturée dans les carrières de marbre du cap Girardeau (Missouri)
23avril—1an

MARBRE.

CARREAUX—4,000 carreaux pour foyer de cheminées et carrelage de 12 à 15 pouces.
60 tranches de marbre italien de différentes grandeurs.
36 tranches ouvrées pour tables, comptoirs, &c.
12 do rondes.
7 blocs marbre statuaire.
A vendre par P. M. MONSSEAUX.
26av Vieux Bassin, au Marble Yard.

CHAUX—1500 barils chaux fraîche, en débarquement des bateaux Mameluke et St Paul, à vendre par P. H. MONSSEAUX.
26 avril Vieux Bassin, au marbre yard.

AVIS.

Une clé de coffre-fort en cuivre a été trouvée entre Vieille Levée et Bienville. Le propriétaire peut la réclamer au bureau de l'Abeille, en payant les frais d'insertion.
26avril.

Changement de Domicile.

C. REDON a l'honneur d'informer ses amis et le public qu'il a transporté à *l'encoignure des rues de Chartres et de la Douane*, son établissement dont il fera l'ouverture LUNDI PROCHAIN, 1er MAI.

N'ayant rien épargné pour le rendre digne de l'attention et du patronage de tous, il espère que les encouragements ne lui feront pas défaut. Il s'efforcera de les mériter tant par la qualité de ses marchandises, que par la modération des prix.

Comme par le passé il aura constamment en magasin un choix bien varié de BIJOUTERIE FINE, DE RICHE JOAILLERIE, DE MONTRES en or et en argent, DE BELLE ARGENTERIE, DE PLAQUÉ, PORCELAINES, BRONZES, CRISTAUX, PENDULES et ORNEMENTS DE CHEMINÉES, LAMPES, NÉCESSAIRES à ouvrage et à toilette; PLATEAUX et BOITES EN PAPIER-MACHÉ ET EN TOLE VERNIE, COUTELLERIE FINE, POIGNARDS ET PISTOLETS, PARFUMERIE de première qualité, et un grand assortiment d'ARTICLES DE FANTAISIE.
26 avril—10

A LOUER.

LA Maison en briques à deux étages, rue Fouche, No 22, entre les rues St Joseph et Julie. Possession en sera donnée le 1er mai prochain. S'adresser à
EMMERSON, TOURNE & Co,
26av 158, rue Tchoupitoulas.

IMPORTATION DIRECTE DE MARCHANDISES FRANÇAISES.
A. PAVILLIER, No. 90, rue St Louis.
En débarquement du navire Tonkina, du Havre:
2 caisses plumeaux 14, 16, 18 et 22 pouces.
600 ombrelles ordinaires.
300 do extra riches.
600 demi parapluies 20 et 22 pouces
200 douzaines bas de soie blancs assortis.
100 do gants de soie do
100 do gants filets.
60 do mitaines filets.
60 do gants do longs et demi longs.
8 caisses indiennes françaises.
6 do do pour chemises.
2 do guingham français 4/4.
2 do fleurs artificielles.
1 do rubans taffetas riche Nos 9 et 12.
145 douz. mouchoirs batiste brodés extra riche.
260 do do batiste, feston et rivière.
600 do do do unis 7/8.
2 caisses chapeaux de paille, garnis, pour enfants
1 do crêpe noir et couleur.
200 douz. chemises couleur.
7 malles madras français 25 pouces.
1 caisse bas de coton blanc.
2 do coutils fantaisie pur fil.
5 do do do ordinaire.
1 do mantelets mousseline brodée grande nouveauté.
1 do dentelles fil et imitation.
1 do soie à coudre noir et couleur.
1 do galons fil et soie assortis.
1 do Chemises françaises toile extra fine.
1 do do percale à devant brodé.
Toutes ces marchandises ont droit au drawback et seront vendues à très bas prix.
A. PAVILLIER,
26av No. 90, rue St Louis, au 1er.

[illegible]

Grenadiers Garden d'Orléans.
ATTENTION!!!
"Ecole du Soldat et de Peloton"
Vous êtes requis de vous réunir tous les vendredis soir, à sept heures (à dater du 28 du courant) à l'arsenal, passage de la Bourse, pour instruction.
Par ordre F. T. BOURNOS,
20 a Sergent major.

POUR LA HAVANE—(Devant partir samedi 29 courant)—Le brick, paquebot régulier, fin marcheur et de 1re classe, SALVADORA, capt. Ch. Evans, partira positivement le jour susdit. Pour passage seulement, s'adresser à
Y. QUADRAS & Co,
24av—4f Enc. St Pierre et Chartres.

Le prix moyen de la farine fraîche de St-Louis étant aujourd'hui de $5, nous donnerons pendant la semaine commençant aujourd'hui 24 avril, vingt six pains, POUR UNE PIASTRE CHAQUE, pour une piastre.
Nouvelle Orléans, 24 avril 1848.
RODRIGUEZ & Co.
241, rue [illegible]

On l'on peut se procurer des biscuits au sucre, de qualité supérieure, ainsi que du biscuit de bord, aux prix les plus modérés. 25av

Aux contribuables de la 3me Municipalité et ceux qui doivent pour les banquettes en bois.

LE soussigné a en sa possession des fonds pour payer ces répartitions et les vendra à un taux avantageux pour ceux qui ont à payer à la Municipalité No. 3.
J. E. FAURES,
19av—1m No. 31, rue Royale

MUSIQUE.

La Sirène, fantaisie et variations pour le piano, dédiée à Mme J. Cambrai et composée par Henry Herz, valse favorite du ballet de Giselle, par Adam; les Perles, la Cheval; la Louisianaise, valse par Wallace, et Zapateado, valse espagnole, Deux Temps, valse par Julien. Zindo du Chamonix, fantaisie par Boccilva, Ris Romances amoureuses pour le piano, par Felix Mendelsohn Bartholdy, trémolo de Beethoven, Deux Rondos des opéras Ernani et les Mousquetaires de la Reine, par Ferd. Beyer, à vendre au magasin de musique de F. MAYO,
25av No 5, rue du Camp.

VICOMTE DE BRAGELONNE,
PAR ALEX. DUMAS

LA huitième livraison de cet intéressant ouvrage, faisant suite aux Trois Mousquetaires et à Vingt ans Après, par Alexandre Dumas, est en vente à la librairie de
VICTOR HEBERT,
25av 149, rue de Chartres.

MEULES DE COLOGNE

EN débarquement du navire Superbe, de Rotterdam,
2 0 paires meules de Cologne de 16 à 54 pouces de diamètre, à vendre par
H. DE GOER & RIFFLARD,
25av 21, Magasins.

Bottes, Souliers et Brodequins.
174 caisses en débarquement des navires Austria et Niagara, à vendre par
R. G. HOBBS,
27av 12, rue de la Douane.

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—100 caisses actuellement en débarquement du navire Charles Carrol, et à vendre par G. W. DUNBAR,
25 av 30 rue de la Douane

BRAI—200 barils brai de la Caroline, à vendre par ALFRED KEARNY & Co,
25av 9e Magasins.

CHAUX—1000 barils chaux de Thomaston en débarquement du brick Duncan, en déchargement, et à vendre par ALFRED KEARNY & Co,
25 av 9e Magasins.

EN débarquement du navire George Stevens, capt. Wilner, de Marseille
4 balles de 25 pipes, bouchons de diverses qualités et grandeurs.
4 balles de 5 pipes, bouchons à dame-jeannes.
En Magasin:
Reçu par les derniers arrivages:
25 paniers champagne, différentes marques, en grande et demi bouteilles
100 caisses muscat Frontignan,
50 do cerises au jus,
40 do prunes à l'eau de vie,
20 barils anisette
15 caisses de 20 boites merades,
5 do confitures de fleurs d'oranger.
5 do [illegible] eau de rose.
11 do diverses essences.
A vendre par MARTIAL PEYRET & Co.
25av 7, rue St Louis.

AUX SUCRIERS.

CHAUDIÈRES à sucre en fer battu et en fer forgé, de toutes les dimensions voulues, et d'un travail parfait, à vendre par
WYLIE & EGANA,
4av 36, rue Bienville.

CIMENT ET PLATRE DE PARIS—300 barils ciment Rosendale Hormann, et 300 barils plâtre de Paris de Worthington, à vendre par
JOHN STROUD & Co,
4av 146, Commune.

POUSSIÈRE DE MARBRE—100 barils poussière de marbre blanc, à l'usage des confiseurs, de première qualité, à vendre par
JOHN STROUD & Co, &
4av 146, Commune.

BRIQUES A FEU, anglaises, de Pittsburg et de Pensacola, à vendre par
JOHN STROUD & Co,
4av 146, Commune.

SUCRE DE LA HAVANE—300 caisses sucre jaune, blanc et brun, à vendre par I. CANTIN
[illegible] 73 1/2, rue Magasins.

CHAUX—1000 barils chaux de Rendoute Rock, en débarquement de la barque Jeddo, 3me Municipalité, à vendre par
JOHN HAYMAN & Co,
7e rue Poydras et 11, Magasins Rouges,
3me Municipalité. 26 avril

CHAUX—300 barils chaux de marbre de Norristown et Philadelphie, en déchargement de la barque N. D. Chase, 3me Municipalité, à vendre par
JOHN HAYMAN & Co.
7e rue Poydras et 11, Magasins Rouges,
3me Municipalité. 26 avril

CIMENT—600 barils ciment de Rosendale,
150 do de Nelson & Brown,
35 do ciment romain, à vendre par
JOHN HAYMAN & Co,
7e, rue Poydras et 11, Magasins Rouges,
3me Municipalité 26 avril

CRINS à plâtrer, en boucauts et en sacs, à vendre par JOHN HAYMAN,
7e, rue Poydras et 11, Magasins Rouges,
3me Municipalité. 26 avril

POUSSIÈRE de marbre, et terre à feu toujours en mains, à vendre par
JOHN HAYMAN & Co,
7e rue Poydras et 11, Magasins Rouges,
3me Municipalité. 26 avril

BRIQUES à feu d'Angleterre, de Pittsburgh et Pensacola, à vendre par
JOHN HAYMAN & CO,
7e, rue Poydras et 11, Magasins Rouges,
3me Municipalité. 26avril

A VENDRE en débarquement du navire George Stevens, venant de Marseille
50 caisses absinthe suisse, Sauvageol et Bruneton.
100 do eau de fleur d'oranger grand modèle
4 balles de 30 mille, bouchons pointus.
En débarquement du Shannon, venant du Havre
41 barriques vin St Julien.
45 barils vin blanc Haut Sauterne.
26 a N. DUDOUYT, 13 Toulouse

EN magasin—60 caisses Absinthe Verron et Le Coultre.
60 caisses absinthe F. Pernaud.
100 do do Berthoud fils.
100 do do Sauvageol & Bruneton.
100 do vin rouge St Julien.
50 do vin blanc Haut Sauterne.
50 do vin blanc en 24 demi bouteilles.
50 do vin rouge en 24 demi bouteilles.
200 do fruits à l'eau de vie, diverses marques
100 do cerises do do do do
30 do Pâtes dans leur jus.
25 do framboises dans leur jus.
50 barriques vieux vin diverses marques.
50 barils vin de Porto.
25 barils vin de Madère.
10 barils vinaigre français, première qualité.
6 futailles Cognac, J. J. Dupuy, 4me preuve.
8 quart Cognac vieux, marque le Coq, 1re. preuve, à vendre par N. DUDOUYT
26 a 13 rue Toulouse

BRAI, goudron et résine—1000 barils, à vendre par ALFRED KEARNY & CO,
26av 9e, rue des Magasins.

CHANGE sur la Havane—à vendre par
LABORDE & XIQUES,
26 av 31, Commune.

DOUBLONS Espagnols, à vendre par
LABORDE & XIQUES,
26av 31, Commune.

CAFE—521 sacs café vert, 1ère qualité en débarquement du brick P. Soule de la Havane, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
26 av 96, Vieille Levée.

CIGARES de la Havane—750 milliers Millares et Regalias, en magasin et à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
26 av 96, Vieille Levée.

EN débarquement de la barque Shanon, de Bordeaux,
112 barriques vin rouge.
40 caisses de prunes en paubans de 12 à la caisse.
31 do sardines 48 boîtes à la caisse.
30 barils vieux cognac, eau de vie marque de Prome, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
26 av 96, Vieille Levée.

SAFRAN ESPAGNOL—3 caisses de 20 livres safran espagnol supérieur, à vendre par
P. CUSACHS,
15 a Encoignure Condé et St-Philippe

CHANGE sur la Havane—Un billet tiré à cinq jours de vue, de la somme de $1,700, à vendre par
Wm. H. SIMMONS,
6 avril 31, rue Gravier.

SUCRE de la Havane—120 caisses sucre blanc et brun, en magasin et à vendre par
Wm. H. SIMMONS,
6 avril 31, rue Gravier.

CAFÉ de la Havane—130 sacs café vert 1ère qualité, en magasin et à vendre par
Wm. H. SIMMONS,
6avril 31, rue Gravier.

JAMBONS—40 barils jambons passés au sucre, en magasin et à vendre par
Wm. H. SIMMONS,
6 avril 31, rue Gravier.

CIGARES de la Havane—100,000 cigares canonne, milliares et prensados, à vendre à bas prix pour clore une consignation, par
Wm. H. SIMMONS,
6 avril 31, rue Gravier.

500 BALLES couvertures à nègres, des manufactures de Zoe Granier fils, de Montpellier.—Les soussignés, agents de M. Zoe Granier fils, ont l'honneur de prévenir MM. les Habitants et Négociants, qu'ils ont en main et en route dans ce moment, 500 balles couvertures 3 points.
A vendre au No 21, rue des Magasins.
H. DE GOER & RIFFLARD.

P. S. Nous avons aussi en magasin tous les articles en fil d'Écosse de toute qualité, plantes liens de toute largeur, aiguilles, blondes, fin toiles, linsey, kersey et tous les articles convenables pour Habitants.
6av H. DE GOER & RIFFLARD.

MARCHANDISES à l'entrepôt, convenables [illegible]

[illegible]

RIZ—100 barriques en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
20 m 66, Magasins.

Le navire RAJAH, de New York, est en débarquement en face de l'Hôtel de la Monnaie. Les consignataires sont priés de venir recevoir leurs marchandises à la Levée, autrement elles seront emmagasinées à leurs frais et risques.
L. H. GALE,
25av 26, Commune.

La barque SHANNON venant de Bordeaux, est en déchargement vis-à-vis la rue de l'Hôpital. Les consignataires sont requis de faire prendre livraison de leurs marchandises, sur la Levée.
Les marchandises dont les permis n'auront point été produits dans le délai de cinq jours, seront envoyées dans les magasins publics, aux frais et risques des consignataires. G. M LUCAS,
24avril—4f 30, Bienville.

Le paquebot NIAGARA, capitaine W. A. Russel, de New York, est en déchargement vis-à-vis le marché aux légumes. Les consignataires sont requis de venir recevoir leurs marchandises sur la Levée, autrement elles seront envoyées aux entrepôts à leurs frais et risques. 24avril

EN débarquement du navire Albania, de Laver[illegible]
[illegible]
10 caisses [illegible]
4 balles [illegible]
2 caisses de bonnet vert, à vendre par
25 avril H. de GOER & RIFFLARD.

ALCOOL—50 barils grande preuve, à vendre par NATHAN JARVIS & Co,
25av enc Magasin et Commune

HUILE DE LIN 25 barils en magasin et à vendre par NATHAN JARVIS & Co,
25av Encoig. Magasins et Commune.

THÉRÉBENTINE—25 barils en magasin et à vendre par NATHAN JARVIS & Co,
25av enc. Magasins et Commune

HUILE DE PALMACHRISTI—10 barils huile de première qualité, en magasin et à vendre par NATHAN JARVIS & CO,
25av Encoignure Magasins et Commune.

VITRES—1200 caisses vitres françaises et américaines, en magasin et à vendre par NATHAN JARVIS & CO,
25av Enc. Magasins et Commune

CIGARES—129,000 cigares assortis, en débarquement du brick Salvadora, de la Havane, et à vendre par J. M. CABALLERO,
25av 32, Vieille Levée.

PICADURA—18 barils en débarquement du brick Salvadora, à vendre par B. VALLS,
25av 37, rue Commune

CACAO—30 sacs de Guayaquil, en débarquement du brick Salvadora, à vendre par
B. VALLS,
25avril 34, rue Commune

CIGARES—76,000 en débarquement des bricks Salvadora et P. Soule, à vendre par
B. VALLS,
25av 34, rue Commune

RIZ DE LA CAROLINE—100 boucauts, à vendre par B. VALLS,
25av 37, Commune.

TABAC—130 balles de la Havane et de Cuba pour capes et tripes, à vendre par
B VALLS, 37 Commune.

AMANDES—70 sacs à coque douce, 100 caisses douces écossées, 25 caisses amères à vendre par B. VALLS,
25av 37, Commune.

GRAINES pour oiseaux—10 barils à vendre par B. VALLS,
25av 37, Commune.

NOIR ANIMAL—50 barils qualités surfines, à vendre par B. VALLS,
25av 37, Commune.

CHARBON pulvérisé de Philadelphie pour distillateurs—8 boucauts à vendre par
B. VALLS, 37, Commune.

HUILE D'ANIS—12 estagnons à vendre par B. VALLS,
25av 37, Commune.

HUILE DE PEPPERMINT—4 estagnons à vendre par B. VALLS,
25av 37, Commune.

FIGUES de Smyrne—250 tambours à vendre par B. VALLS,
25av 37, Commune.

CURRANTS—10 barils, à vendre par B. VALLS,
25av 37, Commune.

CIGARES DE LA HAVANE et Principe, à vendre par B. VALLS,
25av 37, Commune.

FOIN DE PLANE—250 balles foin de qualité supérieure, en débarquement du Rajah, à vendre par L. H. GALE,
25av 26, Commune.

SUCRE blanc de la Havane—100 caisses sucre jaune et blanc, en débarquement et en magasin, à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
24av 96, Vieille Levée.

CAFE—251 sacs prime café vert, en débarquement du brick P. Soule, et à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
25 av 96, Vieille Levée.

CAFE—1000 sacs café St Yago et de la Havane, en débarquement et en magasin, à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
25av 96 Vieille Levée

HOTEL WASHINGTON.

M. E. P. KENNEDY & Co, ont l'honneur d'informer le public qu'ils viennent de faire l'ouverture de l'Hotel Washington, au lac Pontchartrain.

Ils invitent les amateurs de bons dîners, à visiter leur établissement, et à essayer leur savoir faire. On y trouvera toujours les mets les plus recherchés et les vins les plus exquis—Poisson frais, &c. &c.
19av—1m

ECRITURE.

MM. DOLBEAR, RUE DU CAMP, No 29 et No 15, RUE DU CAMP, invitent leurs anciens élèves à reprendre le cours de leurs leçons, (sans paiement) à l'heure qu'ils auront de disponible. Les élèves qui ont été absents 1 mois ou 5 ans ont le droit de venir les prendre par la suite; et le bien d'écrire de chacun de leurs élèves seront rendus au cas qu'ils auront à payer.

Mrs D. sont assisté d'un excellent professeur de tenue de livres, qui s'occupera d'enseigner cette branche exclusivement. Il se chargera aussi d'ouvrir et de fermer les livres des marchands ou manufacturiers. 25avril

EN débarquement de la barque Shannon, venant de Bordeaux, et à vendre par les soussignés:
25 tierçons vin blanc Haut Sauterne.
25 caisses kirsch de la Forêt Noire
55 do absinthe Suisse.
10 demi-vieux cognac fine Champagne.
20 quarts cognac J. J. Dupuy.
FERRON FRÈRES,
24av—8f Encoignure Royale et Du Maine.

EN débarquement du navire Shannon, venant de Bordeaux:
54 barils vin blanc, Haut-Sauterne.
En Magasin
20,000 bouchons longs fins.
30,000 do pointus fins.
80,000 do ordin. en balles et en sacs de 1000
75 paniers bouteilles vides de 22 onces.
30 do do do 26 do
Pour clore une consignation
8 caisses kirsch Suisse.
8 do vin de Champagne, à vendre par
24av E. TALAMON, 168, Royale

EN déchargement de la barque Shannon, de Bordeaux,
72 quarts pipes eau de vie Ph. Gobard.
40 do do do Castillon.
10 demi pipes eau de vie J. J. Dupuy.
10 quarts do do
20 demi pipes eau de vie J. J. et A. de Lafontaine.
20 quarts do do do
200 barriques vin St Julien.
110 do do Montferrand, à vendre par
EUGENE ROCHEREAU & Co,
24av 17 et 19, rue St Louis.

CHAMPAGNE—50 paniers Champagne, en déchargement d'un navire du Havre, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co,
24av 17 et 19 rue St Louis.

AUX BRIQUETIERS.

LES soussignés recevront les propositions qu'on voudra bien leur faire pour la fourniture en ville de 600 milliers de briques. La livraison devra commencer le 1er juillet prochain.
EUG. ROCHEREAU & Co,
24av 17 et 19, rue St-Louis.

GRAINES DE LIN—30 boucauts graines de lin, à vendre par P. CUSACHS,
24av Enc. Condé et St-Philippe.

SAL SODA—3,000 liv. sal soda, à vendre par
P. CUSACHS,
24av Encoignure Condé et St-Philippe

HUILE VITRIOL—25 carboys huile vitriol, à vendre par P. CUSACHS,
24 av Encoignure Condé et St-Philippe.

A VENDRE, en déchargement du navire Shannon, de Bordeaux:
100 Barriques vin blanc, Haut Sauterne,
20 Barriques vin rouge, bon ordinaire.
En magasin d'importation récente:
10 Demi pipe cognac 4me preuve,
30 Quarts do do do do,
5 Huitièmes do do do do. ayant droit au Drawback et acquitté.
41 Barriques vin rouge Médoc vieux,
100 Caisses cerises à l'eau-de-vie, par
POUJOL Fils.
24avril 19, rue Conti, entre Chartres et Levée.

A VENDRE par le soussigné, en débarquement de la barque Shannon, venant de Bordeaux:
140 Barriques vin rouge, diverses qualités,
100 Barriques vin blanc, Haut Sauterne.
En Magasin, d'importations précédentes:
200 Barriques vin rouge de Bordeaux,
150 Barriques vin de Marseille,
500 Caisses vin rouge St-Julien Médoc,
30 Caisses vin blanc Haut Sauterne,
60 Caisses cerises à l'eau-de-vie,
30 Caisses absinthe Suisse (Sauvageol Bruneton & Co.
10 Caisses kirsch wasser,
10 Quarts de pipe cognac 4me preuve, Castillon,
20 Paniers d'huile, 24 onces, J. Plagniol.
En Entrepôt:
500 Caisses vin rouge St Julien.
En débarquement du navire Geo. Stevens, venant de Marseille:
30 Barriques vin rouge Bergasse,
30 paniers d'huile, J. Plagniol. G. M LUCAS,
24avril—1m 30, Bienville.

AUX Magasins de la Douane et à vendre par D. Lanata:
600 Caisses vin St-Julien Médoc.
50 Barriques vin Marseille Bedfort 24avril

LE Soussigné offre à vendre en débarquement du navire Shannon, de Bordeaux:
20 Barriques vin Brandforte,
20 Do do Chateau Margaux.
24avril D LANATA, rue Jefferson, Nos 9 et 10.

ON demande à louer une petite maison qui serait située dans le faubourg Tremé, ou dans la Troisième Municipalité. Une maison qui aurait une grande cour aurait la préférence. S'adresser au bureau de cette feuille. 25 avril

TATOUT Frères reçoivent par les navires Rome et Glasgow, du Havre, un grand choix d'articles nouveaux, blondes de Caen, [illegible] parfumerie du Jockey club, [illegible] de [illegible]
[illegible] Toulouse.

[illegible]

QUINCAILLERIE.

[illegible]

[illegible] de [illegible] à ressorts, [illegible], clous, limes, [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], etc., etc., [illegible], [illegible], capsules et bourres, poudre, et articles pour la pêche, &c.

Remède magique de Dalley.

Le seul véritable porte sur l'enveloppe de chaque boîte, la signature du propriétaire, "H. DALLEY", écrite à la main.
Dépôt du Sud, au No 151, rue Chartres, Nouvelle-Orléans. 15 mars

ESSENTIEL AUX MALADES—ANTI-IRRITANT MEDICAL CONCENTRE DE HOLMAN.
Remède infaillible pour les maladies nerveuses, névralgie de la [illegible], [illegible], maux de têtes, étourdissements, congestion à la tête, affections de poitrine, gorge et épaules; dyspepsies, sciatiques, lumbago, bronchites, douleurs dans le dos et les côtés, épilepsies, paralysie, goutte, inflammations et douleurs d'entrailles, péricardite, rhumatismes, palpitations de cœur, douleurs gonflées, indigestions, contusions, et foulures, tumeurs blanches, mal de gorge, hystériques, ainsi que beaucoup d'autres maladies. Le remède ci-dessus forme un vésicatoire de n'importe quelle dimension dans l'espace de 3 à 5 minutes. Les malades ci-dessus seront traités par ce nouveau remède anti-irritant. Les steamboats et les navires feront bien de s'approvisionner de ce remède. A vendre au bureau 152, rue Carondelet, où la manière de s'en servir sera indiquée par le propriétaire.
14 fév—3m

Vermifuge Canadien de J. Winer & Co.
Dépot chez P. A. BERTRAND,
Encoignure Royale et Bienville.

La Louisiane est de tous les pays, celui où l'affection vermineuse revêt les formes les plus variées et les plus graves. Il sans vouloir rattacher toutes les maladies l'enfance à cette cause unique, on peut dire que bien des convulsions, des fièvres intermittentes deviennent mortelles lorsque le médecin s'obstine à la rejeter... il faut donc à tout prix expulser ces vers qui se produisent sans cesse dans le tube digestif, et pour arriver à ce but employer le vermifuge de Winer. C'est le seul qui renferme les trois qualités suivantes: d'être anthelmintique, purgatif et tonique. 19 nov.

PENDANT mon absence de la ville, MM. ARTHUR SHIFF et ULGER LAUVE sont mes fondés de pouvoir, par acte pardevant L. Hermann notaire public.
24av—10f EDWARD SHIFF

WYLIE & EGANA, ont transféré leur domicile au No 29, Vieille Levée, entre les rues Douane et Bienville. 24av

WESTERN MARINE & FIRE INSURANCE COMPANY.

A DATER d'aujourd'hui, il sera payé sur demande aux actionnaires de cette compagnie, cinq piastres par action du capital, au bureau rue Commune, ce paiement étant le dividende
Nouvelle Orléans, 17 avril 1848.
F. N. WOOD
18av—4f President

COMPAGNIE INDEPENDANTE DE REMORQUEURS.

LES personnes suivantes ont été nommées directeurs de la Compagnie Indépendante des Remorqueurs:
Robert McDowell, John O. Woodruff,
John Geddes, Robert Murphy,
John Heighes.
Nouvelle-Orléans, 18 avril 1848.
19 av ROBERT MURPHY, directeur.

Le soussigné devant s'absenter offre à vendre à l'amiable un magnifique piano, piccolo de Pleyel, grand format en bois de rose, qui a été fait expressément pour son usage. Cet instrument est neuf et ne laisse rien à désirer tant pour la qualité du son que pour la solidité. Les connaisseurs sont invités à l'examiner.

Aussi—Un choix de musique de flûte et flûte et piano, à 5 cents la franc.
J. J. JANDOT,
21 av Enc. Royale et Orléans.

PHARMACIE CHABANCE,
Encoignure Royale et Hôpital.

On vient de recevoir à cette pharmacie le véritable dépôt de l'huile tonique contre la chute des cheveux, préparée par J. Weber, pharmacien, à Paris. Ce cosmétique arrête la chute des cheveux après peu de jours d'usage, et fait revenir les racines quand elles ne sont pas entièrement détruites ou mortes. Il fixe les cheveux mieux que tous les autres, enfin son usage journalier et continu retarde le grisonnement.
CHABANCE, pharmacien,
21 av—3m Encoignure Royale et Hôpital.

J. E. LOBRE & Co,
84, rue de Chartres, entre Bienville et Conti,

INVITENT respectueusement les dames à venir examiner leur grand assortiment de merceries, consistant en fil, aiguilles, galon, boutons de nacre, épingles, bobinet en fil et coton, cordonnet, baleines, rubans, franges en soie, laces, bas d'enfants, jarretières, corsets et généralement tout ce qui concerne la mercerie, parfumerie, peignes, brosses, portes acier, gants, bretelles, soie pour broderies &c. &c.
Aussi un grand assortiment de poupées et jouets.
21 av

Laine à broder chez J. E. Lobre & Co,
84, rue de Chartres, entre Bienville et Conti.

LES dames sont respectueusement informées qu'elles trouveront toujours chez nous un bel assortiment de laines à broder, d'aiguilles et canevas et patrons de broderie et de métiers à broder.
21 av

GUIDE DES MALADES.

TRAITÉ sur la nature et la guérison des MALADIES CHRONIQUES, où se trouvent exposés les avantages d'un Traitement végétal, Dépuratif et Rafraichissant, par le Dr BELLIOL, 1 vol in 8o.
En vente chez V. HEBERT, Libraire,
24av 142, rue de Chartres.

VINS DE CHOIX.

20 barriques Beychevelle 1841.
15 do Margaux 1840.
8 do Leogean 1841.
12 do Leoville 1842.
300 caisses Beychevelle 1842.
100 do Cantenac 1843.
150 do Pauillac 1843.
33 do Madère de 1810, à vendre par
24av P. LONGIS, 116, rue Royale.

EN débarquement du George Stevens, de Marseille,
150 barriques vin rouge.
265 quarts Madère.
265 quarts Porto doux.
2 pipes brandy, 4me preuve
2 do do do
16 quarts et 10 barils do.
A vendre par P. LONGIS,
24av 116, rue Royale

VIEUX COGNAC—Quelques barils, article supérieur de la marque Pinet, Castillon & Co.
En Douane.
10 quarts 1845, Pinet, Castillon.
24 a P LONGIS, 116 rue Royale

EN débarquement de la barque Shannon, de Bordeaux, et à vendre par le soussigné:
100 caisses vin rouge Léoville, de Alfred Morton.
50 do do Chât. Margaux do
32 do vin blanc Haut-Barsac do
10 demi et quarts de pipes vieux cognac Hennessy et Champagne. F. JORDY,
24av—10 No 10, rue Conti.

COGNAC EN DAMEJEANNES—En magasin et de toutes qualités, garanties et d'importation directe, à vendre par F. JORDY,
24av—10 No 10, rue Conti.

VIN ROUGE EN BOUTEILLES—Le soussigné ayant fait un arrangement avec un tonnelier français compétent, sera prêt dans quelques jours à remplir tous les ordres qui lui seront donnés, soit pour la ville ou la campagne. Les vins seront délivrés aux domiciles par douzaines ou préparés pour être embarqués. F. JORDY,
24av—10 No 10, rue Conti.

VINS, COGNAC, FRUITS, LIQUEURS, &c.—En magasin et à vendre à bas prix pour clore des consignations, un assortiment général de brandy, vins rouges et blancs, en barriques et en caisses, fruits au jus, pruneaux en grands et petits paubans, liqueurs assorties, absinthe, anisette, bouteilles vides, vinaigre, cerises et fruits à l'eau de vie.
F. JORDY,
24av—10f No 10, rue Conti.

EN débarquement du navire George Stevens, venant de Marseille.
100 paniers d'huile, 24 onces, Plagniol.
50 do do en demi bouteilles.
60 caisses savon français, bleu.
40 do eau verte.
20 do thon mariné.
20 do olives farcies.
En Magasin et à Vendre
150 barriques vin de Marseille.
100 do do St Julien Médoc.
8 pipes vin de Sicile.
200 barils imitation Madère, de Marseille.
200 caisses vin Muscat.
1000 do do St Julien Médoc.
100 do do Haut Sauterne.
100 do Chateau-Belair, à vendre par
D. LANATA,
24av 9 & 10, rue Jefferson.

EN débarquement des navires Geo. Stevens, de Marseille et Bay State, de Boston.
50 barils amandes douces sans coque.
50 caisses savon de Castille.
10 balles semence d'anis vert.
5 caisses manne en larmes belle.
15 liv. essence de rose.
1 caisse opium nouveau.
6 balles houblon frais, à vendre par
P. CUSACHS,
24av Encoignure Condé et St-Philippe.

Biens fonds améliorés à vendre.

LE soussigné offre à vendre à des conditions libérales, les propriétés améliorées suivantes:
1o. UN LOT DE TERRE à l'encoignure des rues Gravier et Baronne, occupée par une grocerie, située dans l'îlet borné par les rues Gravier, Baronne, Carondelet et Union, mesurant 49 pieds face à la rue Gravier, sur une profondeur de 106 pieds, et face à la rue Baronne.
2o. LA MAISON à trois étages en briques, formant l'encoignure des rues Natchez et Magasins, mesurant 25 pieds face à la rue des Magasins, sur 60 pieds de profondeur jusqu'à une allée ou passage sur le derrière.
3o. CINQ MAISONS en briques, à deux étages et lots, rue Girod, entre Tchoupitoulas et Commerce, sous les Nos. 21, 23, 25, 27 et 29, chaque lot mesurant 24 pieds face à la rue Girod, sur 96 pieds de profondeur. Louées comme magasin et logemens.
4o. DEUX MAGASINS en briques à deux étages, Nos. 34 et 36, rue du Commerce, entre les rues Girod et Lafayette, mesurant chacun 30 pieds face à la rue du Commerce, sur 92 pieds de profondeur.
5o. TROIS LOTS DE TERRE, avec bâtisses dessus, situés dans la ville de Lafayette, côté Nord de la rue Toulouse, entre les rues Tchoupitoulas et Rousseau, mesurant chacun 31 pieds 6 pouces face à la rue Tchoupitoulas, sur 101 pieds de profondeur. Toutes ces propriétés sont louées à de bons locataires. S'adresser à H. St-JOHN,
18avril—1m No 9, rue Lafayette

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ.

LA société existant sous la raison J. DUCOURNAU & Co, est dissoute d'un commun accord.

La liquidation sera faite par lesdits sieurs conjointement.

(Signé) J. DUCOURNAU,
L. DUCOURNAU.

Dorénavant J. DUCOURNAU continue en son nom et pour son compte particulier le même genre d'affaires que par le passé.
Nouvelle-Orléans, le 8 avril 1848. 18av—30f

A VENDRE—Une plantation située sur le Bayou [illegible]
[illegible]
15 rue Royale

CHARS, CHARRETTES.

25 [illegible] de bois et de fer 3 X 1, 3 1/2 [illegible]
[illegible]
[illegible], 10 paires de charrettes à bœuf [illegible], des manufactures de Wilson, Childs [illegible], à vendre par
EMMERSON, TOURNE & Co,
[illegible] 158, Tchoupitoulas.

REÇU par le navire St-Charles, venant de New York
600 Livres clous de girofle D LANATA,
25avril Nos 9 et 10, rue Jefferson.

AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.

Jeudi 27 avril 1848.
BÉNÉFICE
DE Mme FLEURY JOLLY.
La première représentation de:
LES PURITAINS,
Grand Opéra en 3 actes et 5 tableaux, de Bellini.
On commencera à 7 heures

LANGUES MODERNES.
MÉTHODE DE VIVE VOIX.

J. S. DE PALOS, Professeur d'ANGLAIS, FRANÇAIS et ESPAGNOL, du No 17, Passage de la Bourse des Marchands (Exchange Place), entre les rues Douane et Canal, vis-à-vis la Poste. Sa méthode d'enseignement mérite l'attention des personnes qui désirent acquérir une parfaite connaissance des susdites langues et les parler comme il faut. Il est visible de 9 heures du matin à midi, et de 5 à 8 heures du soir. 1av—3m

COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA Nlle ORLEANS.

Le 10 avril 1848

AVIS est donné aux actionnaires de cette Compagnie que l'élection de neuf Directeurs, qui devront servir pendant l'année courante, aura lieu à ce bureau, le lundi 24 de ce mois, de 10 heures A. M. à 2 P. M. J. TUYES,
16 avril—12 Secrétaire

RAIL ROAD DE JEFFERSON AU LAC PONTCHARTRAIN.

Nouvelle Orléans, 7 avril 1848

LE public est prévenu, que conformément à la 3me section de la charte de cette compagnie, des livres seront ouverts afin de recevoir des souscriptions au fond capital, au bureau de M. C. Porter, notaire public à Carrollton, le 10 courant, et demeureront ouverts pendant cinq jours consécutifs, de 10 heures à midi, sous la surintendance de MM. C. C. Porter et John Hampton, commissaires dûment nommés.

Le premier versement de cinq piastres payables par action, sera fait payable comptant au moment de la souscription. Par ordre des commissaires,
7 av CHARLES BAQUIE, secrétaire.

COMPAGNIE DU TELEGRAPHE.
DE WASHINGTON A LA NOUVELLE ORLEANS.
Nlle Orléans, 3 avril 1848.

LES Actionnaires de la Nouvelle-Orléans, à cette Compagnie, sont, par le présent, notifiés que le dernier versement de dix pour cent, ou de cinq piastres par action, est actuellement dû et payable à H. Wilkinson, trésorier, à la Banque du Canal.

D'après les termes de la souscription toutes les actions dont les paiemens n'auront pas été effectués dans les quinze jours, sont sujettes à être confisquées; toutefois cette règle ne sera pas suivie dans tous les cas où les paiements s'effectueront dans dix jours de cette date.
H. R. W. HILL,
4avril N. R. WILKINSON.

SALON
DE CREMES A LA GLACE.

LE soussigné a l'honneur d'informer le public et ses amis, qu'il vient de faire l'ouverture de son salon de CRÈME A LA GLACE, situé rue St Charles, à une porte de la rue Gravier, et vis-à-vis l'Eglise de R. M. Clapp, où il tiendra constamment une variété de crèmes à la vanille, ananas, citrons et une variété d'autres crèmes, suivant la saison, ainsi que des sorbets et des limonades glacées.

Le soussigné espère par ses soins, et le confort de son établissement, mériter le patronage du public.

Les familles seront servies promptement et à des prix raisonnables.

Dans le magasin, au-dessus du salon, on trouvera constamment du soda, mead et un grand assortiment de fruits, ainsi que des articles de confiseur de toute espèce.

Le salon de crème sera ouvert jeudi, 23 courant et des airs seront joués pendant la soirée par un excellent orchestre.
LAZZARO DANCEWICH
22 mars—3m.

N. CONOM, prévient ses nombreux amis et le public en général, que dimanche 2 avril, il fera l'ouverture de son établissement de CRÈMES A LA GLACE situé à côté du marché à la viande, 1ère Municipalité. Les vrais amateurs de sorbets et crèmes à la glace, pourront venir avec confiance, ils y trouveront les meilleurs rafraîchissements de la ville
1er avril—1m

Jardin et Hotel Carrollton.

Le soussigné a l'honneur d'informer le public qu'il vient de faire l'ouverture de ce délicieux établissement. Dans les jardins spacieux, des bosquets de tout genre seront fournis par le jardinier, ainsi que des glaces, limonades, sorbets, soda et confiserie, le tout servi dans le salon ou le jardin.

On fait dans ce moment ci des changements à l'hôtel, et de grandes améliorations y seront apportées. Entre temps des dispositions sont prises pour recevoir convenablement des personnes qui viendraient y dîner et faire des parties de plaisir, excellents vins et liqueurs.

Des barkeepers polis et attentifs seront toujours à leur poste, pour servir ses amis et le public en général, dont il sollicite le patronage.
5avril—3m JAMES QUERO.

AVIS AUX CONTRIBUABLES DE L'ETAT.

CONFORMÉMENT à l'acte de la Législature de cet Etat, approuvé le 3 mai 1847, je, soussigné, collecteur de taxes d'Etat du 3me District représentatif, donne par le présent, avis aux habitants et résidents dudit District (compris entre les rues St Louis et St Philippe), pourvu qu'ils exercent une profession ou un métier quelconque, que mon bureau, situé rue St Louis, No 54, sera ouvert tous les jours (les dimanches exceptés) de 8 heures A. M. à 2 heures P. M., et là sont par le présent requis d'avoir à venir à mon dit bureau et à régler la taxe de licence dans les 30 jours qui suivront la présente publication, sous peine d'être poursuivis conformément à la loi suivante:

Section 6me.—Il est décrété, &c., qu'à dater du premier jour de janvier mil huit cent quarante-huit, nulle personne ou corporation ne pourra continuer, poursuivre, pratiquer ou suivre les métiers, professions ou occupations énumérées dans la présente section, avant d'avoir payé la taxe qui y est affectée et obtenu une permission en conséquence, du percepteur des taxes d'Etat, et que toute personne ou corporation qui refusera ou négligera de payer la taxe sur le métier, la profession ou l'occupation que ladite personne ou corporation continue, poursuit, pratique ou suit, ou négligera de payer ladite taxe dans les trente jours à dater du 1er jour de mars 1848, ou de l'époque à la quelle elle continuera à poursuivre, suivre ou pratiquer dans l'Etat, l'un des métiers, professions ou occupations ci-dessus mentionnées, après le premier jour de mars 1848 par le présent privilège et payera à l'Etat une amende de deux cent cinquante piastres au moins, à l'autorité des cours qui, pourront vouloir, poursuivies contre la corporation ou personne, indépendamment de la taxe que ladite personne ou corporation est obligée de payer.

Nlle-Orléans, le 7 avril 1848.
J. B. DIONIS,
Collecteur des taxes d'Etat pour le 3e District.
7av—1m

PAVILLON ST-ANTOINE.

COURVOISIER & Co. préviennent le public que dimanche 16 du courant, ils feront l'ouverture de leur Pavillon, où ils s'empresseront d'offrir aux vrais amateurs des Glaces et Sorbets, qui, tant par le parfum que par les soins et l'habileté de leur confection, ne le céderont à aucun autre.

Les embellissements nouveaux faits à ce jardin, ainsi qu'un service qui ne laissera rien à désirer, doivent leur assurer, pour cette année comme par le passé, une affluence dont ils feront toujours jaloux et fiers. 25m

EXTERNAT DE JEUNES DEMOISELLES.

DIRIGÉ PAR M. ET Mme DE BRUEYS,
Encoignure des rues Remparts et Conti, No 198.
L'enseignement comprend:

LA Lecture, l'Écriture, l'Anglais, le Français, l'Arithmétique, la Géographie, l'Histoire, &c.
Prix par mois $4, 5, 6, 7, 8,
Selon l'âge et l'avancement de l'élève.
Piano, par mois $10
Harpe, do $10
Les autres talents d'agrément se paient à part.
N. B. MM. F. & H. de Brueys donneront en ville des leçons de harpe et de piano. 8avril—3m

G. W. DUNBAR,
Manufacture de

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS. Reçu un bel assortiment de marchandises d'automne de choix, particulièrement pour le marché de la Nouvelle-Orléans. Aussi des articles nouveaux et de qualités supérieures, à vendre au No. 30, rue de la Douane, Nouvelle-Orléans.
3 nov

M. WILLIAM HARTSOFF, No. 175, rue Royale, entre Toulouse et St Pierre, récemment arrivé de la Havane, accordeur de pianos de M. Henri Herz, offre ses services à MM. les pianistes et aux dames de la Nouvelle-Orléans.

Pour la 1ère Municipalité, s'adresser à M. Tyler, 30, rue du Camp, au magasin de musique.

Je certifie que M. W. Hartsoff a travaillé dans ma maison, à Paris, pendant plusieurs années, et qu'il m'a accompagné dans mes voyages aux Etats Unis et à la Havane, en qualité d'accordeur. Il a rempli sa tâche avec talent et zèle, et j'ai toujours eu à me louer de ses soins [illegible]
En foi de quoi je signe le présent certificat.
HENRI HERZ.
Havana, 2 février 1848.

300 caisses vin Château Margaux, [illegible] vin St-Julien [illegible] caisses vin blanc Vieux Sauterne, [illegible] abricots, prunes, cerises à l'eau [illegible] absinthe, kirsch, eau de fleur d'oranger [illegible] articles d'importation récente [illegible]
[illegible] 77, St-Louis, [illegible]

FAYENCE.—Les soussignés [illegible]
[illegible]
15 avril [illegible]

CIGARES DE LA HAVANE [illegible]
[illegible]

SUCRE DE LA HAVANE—[illegible] et brun, en magasin et à vendre [illegible]
[illegible] CABALLERO,
17avril [illegible] Vieille Levée

CIGARES de la Havane—[illegible] des meilleures qualités [illegible]
17 avril [illegible] Vieille-Levée

CIGARES PRINCIPE [illegible]
[illegible]

CAFE DE RIO—[illegible]
[illegible]

HUILE DE BALEINE [illegible]
[illegible]

BLANC DE BALEINE—[illegible] New Bedford [illegible]
[illegible] & Co.
15a [illegible] et Lafayette

VIN SEC—40 huitièmes [illegible], à vendre à l'entrepôt de la douane [illegible]
[illegible] Vieille-Levée

VINS EN CAISSES—[illegible] caisses vins St Julien et St Estèphe, [illegible], à vendre par [illegible] & Co,
1 av [illegible] Vieille-Levée